



Ecole Maternelle
161 rue de la Rivoirette
38 510 Morestel
04 74 96 79 40
maternelle.morestel@free.fr

COMPTE RENDU du CONSEIL d'ECOLE séance du jeudi 5 novembre à 20h30 1^{er} Conseil d'Ecole année scolaire 2015/2016

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 5 novembre à 20h30, dans la salle des maîtres de l'école maternelle.

Etaient présents :

- Mme Perrin, adjointe, M Vial, adjoint en charge des travaux, mairie de Morestel
- Mmes Bonavia, Bonvini, Ghoris, Ginet, M Bernard parents délégués
- Mmes Charbonnier, Hervier, Valla, Mme Sanchez-Lambert, enseignantes
- M Hervet, enseignant spécialisé
- Mme Chapeau, responsable des ATSEM(s)
- Mr Feuillet, DDEN

absents excusés

- Mme Culoma, inspectrice de l'Education Nationale
- M Rival, maire de Morestel
- Mme Philibert, Mme Fernandez, enseignantes
- Mme Guienne, psychologue scolaire

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

1. Rappel des attributions du Conseil d'école

Les parents délégués ont été informés par écrit du rôle et des attributions du Conseil d'Ecole afin de mieux appréhender leur rôle. Le vademecum du délégué de parents a été envoyé à tous les parents élus.

Le Conseil d'Ecole se réunit 3 fois par an pour discuter entre partenaires de la vie de l'école.

2. Organisation de l'école

2.1 Présentation de l'équipe éducative et des effectifs

L'école maternelle Saint-Exupéry compte à ce jour 135 élèves : 45 élèves de Petite Section, 40 élèves de Moyenne Section et 50 élèves de Grande Section répartis en 5 classes.

Cette année, la répartition des élèves est la suivante : 2 classes de Petite et Moyenne Section, 1 classe de Petite et Grande Section, et 2 classes de Moyenne et Grande Section. Tous les élèves de même niveau feront le même programme. Ce choix permet cette année d'organiser des ateliers en début d'après-midi avec des groupes de Grande section encadrés par les enseignantes de Petite et Moyenne section. Cette année, l'équipe enseignante est donc formée de 6 enseignantes : 5 classes + l'enseignante qui effectue la décharge de direction le lundi, Mme Aurélie Philibert.

Nom de l'enseignante	classe	ATSEM	nombre d'élèves	
Sandrine CHARBONNIER	Petite Section /Grande Section	Elodie THIROLOIX	10 + 17	27
Ann SANCHEZ-LAMBERT Aurélie PHILIBERT	Petite Section/Moyenne Section	Edwige MEYRIEUX	18 + 9	27
Séverine VALLA	Moyenne Section/Grande Section	Nathalie BOUYOUD-BOUTTAZ	10 + 17	27
Valérie HERVIER	Petite Section/Grande Section	Hélène DHOTEL	17 + 10	27
Magali FERNANDEZ	Moyenne Section/Grande Section	Nathalie CHAPEAU Sandra PEYROLLE	11 + 16	27
		TOTAL	135	

L'équipe enseignante est aidée dans sa tâche par une équipe d'ATSEM (s) très impliquée et efficace.

2.2 Règlement intérieur de l'école maternelle

Il est demandé aux parents s'ils souhaitent apporter des modifications au règlement de l'école. Après discussion avec les parents, aucune modification du règlement scolaire ne sera apportée cette année. La directrice indique que certains parents justifient les absences par mail au lieu de téléphoner ce qui semble une solution intéressante pour ne pas déranger. Cette solution sera donc essayée cette année et mise dans le règlement l'an prochain si cela s'avère efficace.

Le règlement a été présenté aux membres du Conseil d'école et a été voté à l'unanimité.

2.3 Projet d'école et actions de l'année

Cette année est marquée par la mise en place des nouveaux programmes de l'école maternelle. Ces programmes ont été présentés aux parents lors des réunions de classes et peuvent être consultés sur le site education.gouv.fr. Il est rappelé la place spécifique de l'école maternelle qui doit porter un regard bienveillant sur les élèves et qui a des méthodes d'apprentissage essentiellement basées sur la manipulation et les jeux.

Le projet d'école est dans sa deuxième année. L'un des axes principaux est d'améliorer l'écoute, l'attention et la mémorisation. Des jeux permettant de travailler cet axe ont été achetés avec le budget de la mairie et un travail en petits groupes en début d'après-midi est organisé avec les 2 enseignantes de PS/MS dont les élèves sont en repos. Ce travail permet d'avoir un petit groupe d'élèves et de travailler ces compétences indispensables pour une bonne scolarité.

Dans le projet d'école, un des axes est d'améliorer les relations école/famille. Dans ce cadre, la réunion générale de rentrée se déroule maintenant début juillet afin de permettre à tous les nouveaux parents d'avoir les informations nécessaires concernant la scolarité de leur enfant avant la rentrée : le retour des parents quand à cette nouvelle organisation est positif. Les parents qui arrivent dans l'été ont ces informations lors de l'inscription de leur enfant.

En ce qui concerne les réunions de classe, les parents d'élèves ont fait remarquer que cette année encore, des réunions se déroulaient en même temps en élémentaire et en maternelle. Il a été décidé pour l'année prochaine que les réunions d'informations pour l'école maternelle auraient lieu la première semaine d'octobre ce qui laisse tout le mois de septembre à l'école élémentaire pour organiser les réunions de classe. Il ne devrait donc plus y avoir de réunions qui se déroulent en même temps en élémentaire et en maternelle.

Cette année, un projet avec l'association « Et colégram, l'art récupération » a été monté afin que les élèves découvrent différentes matières, apprennent à les trier et réalisent des créations artistiques. Toutes les classes de l'école bénéficieront de 2 séances de 3 heures chacune avec pour chaque séance un thème différent.

Ce travail s'achèvera par une présentation des réalisations devant les parents d'élèves. Cette intervention est entièrement financée par ADELE (Sou des Ecoles) pour un montant de 3500 euros.

3 Vie de l'école

3.1 Mise en place de l'aide personnalisée

Cette année l'APC (Aide Pédagogique Complémentaire) continue. Les directeurs d'école étant dispensés d'APC , les élèves de Mme SANCHEZ-LAMBERT seront pris en charge par les autres enseignantes.

L'équipe enseignante a choisi de privilégier l'aide individualisée aux élèves. Elle se déroule les mercredis et vendredis de 11h45 à 12h30 ce qui change par rapport à l'an passé : les séances durent maintenant 45 minutes. D'autre part, il n'y a pas d'aide personnalisée les semaines précédant les vacances scolaires et les séances se termineront le vendredi 27 mai. 18 élèves ont bénéficié de cette aide pour la 1^{ère} période.

C'est l'équipe enseignante qui propose l'aide personnalisée pour un enfant et les parents doivent signer une autorisation s'ils souhaitent que leur enfant bénéficie de cette aide. Les enfants ne sont pas systématiquement pris en charge par leur enseignante.

3.2 Activités scolaires : présentation des projets

Dans le cadre de la semaine du goût, un travail a été réalisé dans toutes les classes sur les légumes. Le dernier jour, les élèves ont mangé la soupe qu'ils ont préparée la veille. Quasiment tous les élèves ont goûté les légumes cuits et crus.

Tous les élèves de Grande Section se rendront à la bibliothèque municipale à partir du mois de décembre pour travailler autour des albums choisis dans le cadre du Prix Nord Isère.

La première intervention de l'association « Et colégram » aura lieu en janvier.

Le site de l'école : <http://maternelle.morestel.free.fr> permet aux parents de suivre la vie de l'école.

Il est rappelé que l'association Sou des Ecoles n'ayant pas demandé d'adhésion cette année aux parents d'élèves, elle ne sera pas en mesure de financer un spectacle de Noël et l'achat des cadeaux de Noël pour les classes.

4. MOYENS

Gestion des budgets

La mairie augmente le budget alloué à l'école de 1% par rapport à l'an passé ce qui fait une somme globale de 6500 € pour l'achat des fournitures scolaires, plus 320 € pour la direction et 750 € pour le petit matériel.

L'équipe enseignante a fait une demande de budget informatique au mois de septembre car les nouveaux programmes indiquent clairement que les élèves doivent être en contact avec les nouvelles technologies (ordinateurs, tablettes...) Jusqu'à présent, l'école disposait d'un ordinateur par classe financé il y a déjà 5 ans par le Sou des Ecoles. La mairie a répondu en indiquant que cette demande sera proposée au budget d'investissement 2016 de l'école.

ADELE finance le projet avec l'association Et Collegram.

Gestion des personnels

Cette année, l'équipe éducative est confrontée à une difficulté de part l'absence d'une ATSEM. Les enseignantes font remarquer que les ATSEMs font le maximum pour que l'absence de l'une d'entre elles ne se ressente pas au niveau des élèves et cela leur demande un surcroît de travail.

D'autre part, l'équipe enseignante est aussi confrontée à un problème de changements d'AVS et à un recrutement tardif pour l'une d'entre elles qui fait que l'élève suivi n'est plus scolarisé actuellement. Le changement d'AVS pour cet élève ne sera pas facile car sa scolarité est difficile.

Une autre AVS termine son contrat fin novembre et sera remplacée ce qui demande à l'enseignante et à l'élève une nouvelle adaptation.

5. SECURITE

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le mardi 13 octobre 2015. Ce 1^{er} exercice permet surtout aux élèves d'entendre la sonnerie d'alerte et de voir ce qu'il faut faire lorsque cette dernière retentit. L'exercice est annoncé aux élèves ce qui ne sera pas le cas pour les exercices suivants. Les exercices d'évacuation permettent d'améliorer les comportements afin d'être le plus efficace possible en cas de problème.

Questions des parents :

1. Les conseils d'école peuvent-ils avoir lieu à 20h ou 20h30 ?

Les parents d'élèves demandent s'il est possible que les conseils d'école soient plus souvent à cet horaire car cela permet aux parents d'élèves qui travaillent d'y assister. L'équipe enseignante fait remarquer que jusqu'à présent, les conseils d'école se sont toujours déroulés à 18 heures et qu'il y a toujours eu les 5 représentants de parents. Ce conseil d'école a été organisé à 20h30 parce que l'un des partenaires ne pouvait être présent à 18 heures. Il est proposé d'alterner les conseils à 18h et à 20h30, voire de mettre les 2 conseils d'école maternelle et élémentaire à la suite car ce sont les mêmes parents qui sont représentants dans les 2 conseils.

Le prochain conseil d'école est fixé au jeudi 10 mars à 18 heures.

2. Les réunions d'informations pourraient elles ne pas se dérouler en même temps qu'à l'école élémentaire ?

La réponse a été apportée ci-dessus.

3. Serait-il possible d'installer des cendriers devant l'école ?

Il semble que cette question ait déjà été abordée lors d'un des premiers conseils d'école dans la nouvelle école. Après discussion avec les parents et les représentants de la mairie, la réponse apportée lors de la première discussion va être recherchée et la mairie en discutera à son niveau pour tenter d'apporter une réponse à ce problème de propreté devant l'école.

Cette question sera rediscutée lors du prochain conseil d'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h43

À Morestel, le 5 novembre 2015

La Secrétaire de séance, Mme Hervier

la directrice, Mme Sanchez-Lambert

Copie transmise à

- Madame Culoma, Inspectrice de l'Education Nationale
- Monsieur Rival, Maire de Morestel
- Monsieur Feuillet, DDEN

- Mesdames et monsieur les représentants des parents d'élèves
- Mmes les enseignantes, Mme Guienne (psychologue scolaire), M Hervet (maître E)